



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 juin 2020

Le conseil municipal s'est tenu sous la présidence de Gérard Fouché, Maire.

Présents : M BLOSSEVILLE Samuel, Mme DAVID Bernadette, M FOUCHÉ Gérard, M HAUWEL Johan, M LEFRANÇOIS Vincent, M LEJEUNE Frédéric, M LEJEUNE Guillaume, Mme LEMONNIER Bénédicte, M MOREIRA DAS NEVES Guy, M PAUMELLE Jean-Baptiste, M SCORNET Serge, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Samuel Blosseville

Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du conseil du 23 mai 2020 => approuvé à l'unanimité

Ordre du jour

1. **Délibérations** :

- **Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal** : lecture des points des délégations, positionnement des limites de délégation du Conseil municipal au Maire. Approuvé à l'unanimité.
Subdélégations : Subdélégations donné aux adjoints en cas d'empêchement du Maire, approuvé à l'unanimité.
- **Délégués de Syndicats et Commissions** :
 - o **Election des délégués au Syndicat Intercommunal du Collège de Saint-Valéry-en-Caux** :

Ont été proclamés délégués du Syndicat Intercommunal du Collège de Saint-Valéry-en-Caux, à l'unanimité :

- M MOREIRA DAS NEVES Guy
- Mme DAVID Bernadette

- o **Election des délégués au SIVOS de Gueutteville-les-Grès** :

Ont été proclamés, à l'unanimité, délégués du S.I.V.O.S. de Gueutteville-les-Grès :

- M. BLOSSEVILLE Samuel
- M. HAUWEL Johan

- o **Election des correspondants à la Défense** :

Ont été proclamés Correspondants à la Défense, à l'unanimité :

- M. LEFRANÇOIS Vincent : correspondant titulaire
- M. FOUCHÉ Gérard : correspondant suppléant

- Désignation des délégués représentant la commune au sein de l'association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne :

- Monsieur FOUCHÉ, en qualité de délégué titulaire ;
- Monsieur LEJEUNE Frédéric, en qualité de délégué suppléant.

- Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres :

Dans les communes de moins de 3 500 habitants, la Commission d'Appel d'Offres est composée :

- du Maire (président de la CAO) ou son représentant
- de 3 membres titulaires du conseil municipal
- de 3 membres suppléants du conseil municipal

- Membres titulaires : M. LEJEUNE Guillaume, M. PAUMELLE Jean-Baptiste, M. SCORNET Serge
- Membres suppléants : M. LEJEUNE Frédéric, M. MOREIRA DAS NEVES Guy, M. LEFRANÇOIS Vincent

- Fixation des noms en vue de la nomination des membres de la Commission Communale des Impôts directs :

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum avant le 23 juillet 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms dans les conditions fixées par l'article 1650 :

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| 1. M BLOSSEVILLE Samuel | 13. M LEJEUNE Christophe |
| 2. Mme DAVID Bernadette | 14. M GALLIOT Didier |
| 3. M HAUWEL Johan | 15. M PAUMELLE Hubert |
| 4. M LEFRANÇOIS Vincent | 16. M FEUGRAY Yannick |
| 5. M LEJEUNE Frédéric | 17. Mme VAUTIER Jacqueline |
| 6. M LEJEUNE Guillaume | 18. M BLANQUET Daniel |
| 7. Mme LEMONNIER Bénédicte | 19. M LECLERC Jean-Marie |
| 8. M MOREIRA DAS NEVES Guy | 20. Mme LEFRANÇOIS Brigitte |
| 9. M PAUMELLE Jean-Baptiste | 21. Mme JANNOT Sophie |
| 10. M SCORNET Serge | 22. M DAVID Éric |
| 11. Mme BERTIN Marie-Agnès | 23. Mme ANCELOT Claude |
| 12. M DEBERSAC Claude | 24. M RADDE Jean-Michel |

- Fixation et répartition de l'enveloppe indemnitaire globale de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux :

Suivant la réglementation en vigueur, les indemnités de fonctions ne doivent pas dépasser une enveloppe indemnitaire fixée par l'Etat. De plus, des taux d'indemnités ne doivent pas dépassé 25.5 % pour le Maire, 9.9 % pour les adjoint et 6 % pour les conseillers.

Le conseil municipal fixe les indemnités de fonction comme suit, à l'unanimité :

- Maire : 24.47 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- Adjoints : 8.87 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique ;
- Conseiller municipal délégué : 3.09 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique.

Ces indemnités seront rétroactives à la date des élections du Maire et des adjoints.

o **Vote du Taux des Impositions directes locales pour l'année 2020**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition de 2020 des quatre taxes directes locales.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les taux suivants :

Taxes	Bases d'impositions prévisionnelles	Taux votés	Produit fiscal attendu
Taxe d'Habitation	308 628	4.16 %*	12 958 €
Taxe Foncière (bâti)	232 769	0.50 %	1 209 €
Taxe Foncière (non bâti)	49 748	5.03 %	2 525 €
C.F.E.	11 066	5.67 %	454 €
<i>Total du Produit Fiscal</i>			17 146 €

* taux non voté, reste fixé à celui de 2019

o **Attribution des subventions aux associations**

Mme DELAIRE présente les demandes de subventions provenant des associations pour l'année 2020. Après délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de voter les subventions 2020 comme suit :

Dénomination association	Montant attribué
ADMR	150.00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Veules-les-Roses	100.00 €
Amicale Manneville	1 800.00 €
Arc en ciel	100.00 €
Association sportive du lycée de Saint Valery-en-Caux	20.00 €/ licencié
Association Algues	50.00 €
Vie et espoir	100.00 €
Banque alimentaire	50.00 €
Centre de lutte contre le cancer de Becquerel	50.00 €
Comité des fêtes de Manneville-ès-Plains	2 400.00 €
Coopérative du SIVOS de Gueutteville-les-Grès	600.00 €
Croix Rouge	100.00 €
GIEST	100.00 €

o **Redevance du domaine public par Orange :**

La commune va percevoir 439.19 € au total pour la redevance d'occupation du domaine public d'Orange. Approuvé à l'unanimité.

o **Vote du Budget primitif 2020 :**

Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020, à l'unanimité :

Investissement :

Dépenses : 130 828,43 €
Recettes : 159 162,82 €

Fonctionnement :

Dépenses : 399 865,58 €
Recettes : 399 865,58 €

2. Point sur les travaux et subventions

- o Effacement réseaux rue du Mont Grimm et rue du Puits : attente ENEDIS pour finalisation des

- effacements électriques afin de retirer les poteaux
- Eglise : accord pour commencer les travaux de peinture et menuiserie
 - Logement communal : début des travaux d'isolation extérieure par l'entreprise TBR
 - Chemin d'accès au bâtiment communal : travaux réalisés par l'entreprise VFLTP
 - Point travaux de voirie fait avec CCCA : revêtement du parking annexe salle des fêtes et parking de l'église, marquage en attente, plateau ralentissement rue de l'Orme.
 - Achat d'un nettoyeur haute pression et d'un taille bordures
 - Château : Le château a trouvé un acquéreur.

3. Questions et informations diverses : Néant

Le Maire,



Gérard FOUCHÉ